



CONNEXION COMPÉTENCES

Le programme **CONNEXION COMPÉTENCES** accorde des fonds à des organismes qui aident les jeunes devant surmonter des obstacles à l'emploi à acquérir les compétences, les connaissances et l'expérience de travail dont ils ont besoin pour participer avec succès au marché du travail. Ce programme a notamment été créé dans le but d'aider les chefs de famille monoparentale, les jeunes Autochtones, les jeunes ayant des limitations fonctionnelles, les nouveaux immigrants, les jeunes qui vivent dans des régions rurales ou éloignées ou qui n'ont pas achevé leurs études secondaires.

Grâce à Connexion compétences, les jeunes bénéficient d'un suivi personnalisé et d'un soutien continu, ce qui les aide à réaliser avec succès les activités qu'on leur confie, à obtenir un emploi et à le garder. De plus, les employeurs peuvent obtenir un financement qui servira à couvrir les frais associés aux services d'emploi et au soutien individuel et intégré offerts aux jeunes.

Connexion compétences soutient les **ACTIVITÉS ADMISSIBLES** suivantes :

COMPÉTENCES AUGMENTANT L'EMPLOYABILITÉ ET ORIENTÉES VERS LE GROUPE

- Une activité préalable à l'emploi offerte aux jeunes qui ne sont pas encore prêts à intégrer le marché du travail ou qui ont besoin de se perfectionner avant de pouvoir bénéficier d'une expérience de travail.

COMPÉTENCES AUGMENTANT L'EMPLOYABILITÉ DANS LE CADRE DU SERVICE COMMUNAUTAIRE

- Conçues pour les jeunes qui ont à surmonter de plus grands obstacles à l'emploi pour entrer sur le marché du travail et qui ne sont pas encore prêts à travailler pour un employeur.
- Les activités donneront aux participants l'occasion d'acquérir des compétences et de les mettre en pratique en qualité de membres d'une équipe tout en procurant des services aux autres.

COMPÉTENCES AUGMENTANT L'EMPLOYABILITÉ DANS LE CADRE D'UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

- Aideront les jeunes à acquérir de l'expérience de travail tout en suivant des ateliers sur la vie et sur les compétences augmentant l'employabilité, lesquels sont répartis sur toute l'expérience de travail afin d'offrir une aide supplémentaire pour réussir.
- Toutefois, cette activité met l'accent sur la familiarisation des jeunes avec le travail et les participants consacrent donc la majeure partie de leur temps à leur expérience de travail.

COMPÉTENCES AUGMENTANT L'EMPLOYABILITÉ DANS LE CADRE D'UN ENTREPRENARIAT

- Cette activité donnera aux jeunes l'occasion d'acquérir de l'expérience dans l'entrepreneuriat et les compétences, en se familiarisant avec le monde du travail autonome.
- L'activité met l'accent sur l'entrepreneuriat, afin de permettre aux participants d'acquérir des compétences nécessaires à l'établissement de leur propre entreprise et de les aider à réussir leur transition vers le marché du travail.

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL



CONNEXION COMPÉTENCES

- Les activités réalisées dans le cadre d'une expérience de travail offriront aux jeunes l'occasion de travailler avec des employeurs, afin d'acquérir et de parfaire des compétences professionnelles et des compétences augmentant l'employabilité dans le cadre d'une expérience de travail pratique.

AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES

- Cette intervention permet aux jeunes de suivre des cours à court terme qui comblent des lacunes précises sur les plans de la formation et du perfectionnement des compétences.
- Les cours financés dans le cadre de l'amélioration des compétences individuelles sont des cours préalables à l'emploi ou de niveau d'entrée préalable à la poursuite d'un programme d'études à plus long terme.

Les **PARTICIPANTS** admissibles à Connexion compétences doivent remplir les critères suivants :

- | | | | |
|---|--------------------------|--|--------------------------|
| • être âgés de 15 à 30 ans (inclusivement); | <input type="checkbox"/> | • ne pas être aux études; | <input type="checkbox"/> |
| • avoir besoin d'aide pour surmonter les obstacles ¹ à l'emploi; | <input type="checkbox"/> | • être citoyens canadiens, résidents permanents ou avoir le statut de réfugié; | <input type="checkbox"/> |
| • être légalement autorisés à travailler, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans la province ou le territoire visé; | <input type="checkbox"/> | • ne pas recevoir de prestations d'assurance-emploi. | <input type="checkbox"/> |

Le **BÉNÉFICIAIRE DE CONTRIBUTION** peut être une entreprise, un organisme (comme un organisme sans but lucratif, une association professionnelle ou syndicale, ou un regroupement d'employeurs), un établissement de santé publique ou d'enseignement, un conseil de bande ou un conseil tribal, un organisme autochtone ou une administration municipale.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS et pour soumettre une demande, les entreprises et les organismes intéressés peuvent :

- **COMPOSER** le 1-866-945-7342, ATS : 1-800-926-9105;
- **CLIQUER** sur www.servicecanada.gc.ca (section Jeunes et étudiants);
- **VISITER** un Centre Service Canada.

¹ Obstacles : pour des exemples d'obstacles, veuillez visiter le site Web suivant : http://www.servicecanada.gc.ca/fra/dgpe/ij/forms/guide_demandeur.pdf

